

JOURNAL MUNICIPAL BÉHUARD



« Même la plus légère des plumes trouve parfois une branche pour s'arrêter. »

Entre Loire et Guillemette

LE MOT DU MAIRE



Chers Béhuardaises et Béhuardais,

À l'aube de cette nouvelle année et à l'approche des prochaines élections municipales, je tiens à vous adresser mes vœux les plus chaleureux. Que 2026 soit pour chacune et chacun d'entre vous une année de santé, de sérénité et d'épanouissement.

Je souhaite également remercier l'ensemble des habitants pour leur confiance, leurs échanges et leur engagement au quotidien. Notre commune continue d'avancer grâce à vous, à votre participation et à votre attachement à notre cadre de vie.

Je tiens à rendre un hommage particulier à Bernard Lambert, qui, durant ses deux mandats, a activement participé à la rédaction de notre journal municipal. Dans cette édition, un hommage lui est spécialement consacré, à travers les photos de couverture, mais également certains articles qui retracent des moments et des projets ayant marqué notre petite île.

Puissions-nous poursuivre ensemble, dans un esprit de respect et de dialogue, la dynamique qui fait la force de notre territoire.

Très belle année à toutes et à tous !

Le Maire,
Bruno RICHOU



CÉRÉMONIE DES VŒUX

**Les habitants de Béhuard sont invités aux
Vœux du Maire et du Conseil Municipal
Le samedi 10 janvier 2026 à 11 h 00
(salle de la Mairie - rdc)**

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	2
SOMMAIRE	2
LE MOT DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX	3
LA VIE MUNICIPALE	4
– PROTECTION ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE DE BÉHUARD	
– FINANCES COMMUNALES	
– PATRIMOINE ET PCC	
– INONDATION ET SENTIER DE BORD DE LOIRE	
HOMMAGE À BERNARD LAMBERT	10
CULTURE	13
TOURISME	14
ENVIRONNEMENT	14
LA VIE ASSOCIATIVE	16
– RUN'IN SAVENNIÈRES	
– COLLECTIF ET CAETERA	
– LE CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL L'ATELIER	
– L'UNION SPORTIVE BÉHUARDAISE – USB	
– LE SYNDICAT D'INITIATIVE DE BÉHUARD - SIB	
INFORMATIONS PRATIQUES	19

LE MOT DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX D'ANGERS 3

Belle année 2026 à toutes et tous !

Chères habitantes, chers habitants de Béhuard,

À l'heure où s'achève cette année et où s'ouvre devant nous l'horizon de 2026, nous souhaitons vous adresser des vœux chaleureux, sincères et résolument tournés vers l'avenir. C'est avec la même conviction, la même fierté et le même sens du devoir que nous poursuivons la mission que vous nous avez confiée : vous représenter au sein du Conseil Départemental de Maine-et-Loire, une collectivité du quotidien, au cœur de chacun de nos territoires.

Le Département œuvre chaque jour pour garantir l'accès de tous aux services essentiels. À travers les Maisons Départementales des Solidarités (MDS), il accompagne les familles, les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, et plus largement toutes celles et ceux qui peuvent traverser des moments de fragilité. Cet engagement humain, profond, demeure le cœur de notre action.

Soutenir les mobilités et faciliter les déplacements est également une priorité. Les aménagements routiers et cyclables que nous portons visent à sécuriser les trajets et à améliorer les liaisons au sein du territoire. À ce titre, le projet de piste cyclable reliant Loire Layon Aubance à Angers Loire Métropole, dont Béhuard constituera la jonction, représente un symbole fort : celui du lien, du mouvement et de l'équilibre territorial. Une manière concrète de rapprocher nos communes et d'accompagner les nouvelles pratiques de mobilité douce.

Notre canton, riche de son patrimoine naturel et culturel, reste au centre de nos préoccupations. La transition écologique, indispensable et urgente, guide l'ensemble des orientations départementales. La Loire, élément fondateur pour Béhuard, nous rappelle combien l'équilibre entre préservation et mise en valeur est précieux. Dans cette dynamique, nous sommes heureux de soutenir les initiatives qui renforcent l'attractivité et la beauté de nos territoires, comme la manifestation « Petites Cités en Lumières » portée par l'association des Petites Cités de Caractère.

Plus que jamais, le Département demeure le premier partenaire des communes, attentif à leurs spécificités, à leurs besoins et à leurs projets. Béhuard, par sa singula-

rité et son identité insulaire unique, mérite une attention particulière à laquelle nous veillons.

À l'aube de cette nouvelle année, marquée à la fois par des défis à relever et par l'espérance d'élans collectifs, nous voulons vous redire combien nous sommes engagés à vos côtés.

Que 2026 soit pour vous une année de sérénité, de vitalité et de beaux projets partagés.

Très belle année à chacune et chacun d'entre vous.

Sophie LEBEAUPIN & Franck POQUIN
Conseillers Départementaux – Canton Angers 3
<https://www.facebook.com/cantonangers3>

maine-et-loire.fr

 [maine_et_loire](#) |  [Departement49](#)

Sophie LEBEAUPIN
Adjointe au Maire d'Angers
Conseillère Départementale
s.lebeauin@maine-et-loire.fr



Franck POQUIN
Maire de Saint-Léger-de-Linières
Conseiller Départemental
délégué
f.poquin@maine-et-loire.fr



LA VIE MUNICIPALE

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE DE BÉHUARD

RESTAURATION DU MUR DU CIMETIÈRE : UN PROJET PATRIMONIAL EN ATTENTE DE FINANCEMENTS

Le mur du cimetière, élément important du patrimoine communal, présente aujourd'hui un état de dégradation avancée. Les inondations de janvier 2025 ont aggravé la situation, provoquant notamment le déchaussement de plusieurs pierres.

Afin de préserver cet ouvrage, la commune a lancé un appel d'offres : les travaux ont été confiés à l'entreprise RTD Bati Rénov, basée à La Possonnière, pour un montant de 25 105,16 € HT, sous réserve de l'obtention de 80 % de subventions.

Une demande d'aide a été déposée au titre de la DETR (50 %), mais celle-ci a été refusée pour 2025. Le dossier sera de nouveau présenté à la Préfecture début 2026. Parallèlement, la demande de financement auprès de la Région (30 %, au titre des aménagements urbains des PCC) est toujours en cours d'instruction.

La commune espère pouvoir engager les travaux début 2026, sous réserve de l'obtention des financements nécessaires.



SÉCURISATION DE MOBILIERS PROTÉGÉS MONUMENT HISTORIQUE DANS LA CHAPELLE DE BÉHUARD

Une tentative de vol a récemment visé le tronc en bois et métal conservé dans la chapelle de Béhuard. Cet objet, inscrit à l'inventaire des mobiliers protégés au titre des Monuments historiques depuis le 2 décembre 1965, nécessite désormais une sécurisation renforcée.

Afin de prévenir tout nouvel incident, il a également été décidé de sécuriser la statue « Le Moine portant un livre », elle aussi classée au titre des Monuments historiques depuis le 22 mars 1977.

Ces pièces étant protégées, les interventions doivent être réalisées selon des méthodes précises afin de préserver leur intégrité, leur identité et leur valeur patrimoniale.

Le conservateur du patrimoine et des Monuments historiques pour la région Pays de la Loire a transmis à la commune une liste de conservateurs-artisans spécialisés. Après avis et accord de la DRAC, l'artisan M. Cadilhac, collaborant avec Mme Roumegoux, conservatrice et restauratrice de sculptures, a été retenu pour mener cette opération. Le montant des travaux s'élève à 1 720 € HT.

Pour ce projet, la commune bénéficie d'un soutien financier conséquent :

- 40 % de subvention accordée par la DRAC au titre des mobiliers classés ;
- 50 % de subvention par le Département, dans le cadre de la valorisation des objets protégés.

Ce niveau d'aide, atteignant 90 %, dépasse le plafond légal habituel de 80 %. La commune a donc sollicité une dérogation auprès de la Préfecture, qui a été acceptée, permettant ainsi de mener à bien la sécurisation de ces éléments majeurs du patrimoine religieux Béhuardais.

EGLISE DE BÉHUARD : ETUDE DE DIAGNOSTIC DE L'ÉGLISE DE BÉHUARD

L'étude de diagnostic préalable à la restauration de

l'église n'a, à ce jour, toujours pas pu commencer. En effet, la commune est dans l'attente de la réponse de la Région des Pays de la Loire, sollicitée pour une subvention de 20 % au titre des aides à la restauration des monuments historiques.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), pour sa part, a déjà apporté son soutien au projet. En avril 2025, elle a accordé une subvention de 13 580 €, correspondant à 50 % de la dépense subventionnable HT. Cette participation constitue une première étape essentielle pour engager les démarches de conservation de cet édifice emblématique de Béhuard.

La commune espère pouvoir lancer l'étude dès que l'ensemble des financements sollicités aura été confirmé, condition indispensable pour gérer au mieux les ressources communales et assurer la préservation de ce monument classé.

DISPOSITIF "CENTRES ANCIENS PROTÉGÉS"

La commune de Béhuard a bénéficié, pour la seconde fois, du dispositif « Centres anciens protégés », mis en place par la Région des Pays de la Loire dans le cadre d'une convention conclue pour une durée de deux ans. Cette aide, clôturée le 20 avril 2025, a rencontré un réel succès auprès des habitants.

Au total, cinq propriétaires ont déposé une demande subvention de 25 % (20 % par la Région et 5 % par la commune) pour la réalisation de travaux d'embellissement de façades et d'éléments patrimoniaux, dans le respect des prescriptions architecturales propres au Site Patrimonial Remarquable (SPR) labellisées Petites Cités de Caractère (PCC). Le budget communal dédié à ce dispositif était plafonné à **9 400 €**, entièrement mobilisé au bénéfice des habitants.

Les Béhuardais ont également bénéficié d'un accompagnement technique gratuit, assuré par M. BAZIN, architecte du patrimoine des PCC, mis à disposition pour guider les projets, valider la cohérence des interventions et vérifier la bonne exécution de ces derniers.

De nombreux Béhuardais ont ainsi pu engager des travaux de rénovation, valoriser la qualité architecturale de leurs bâtiments et contribuer à la mise en valeur du caractère exceptionnel du village. Ce dispositif, particulièrement apprécié, a permis de soutenir les initiatives individuelles tout en veillant au respect du patrimoine communal.

EFFACEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS : RUE DE LA PRAIRIE, RUE DE LA BOIRE ET CHEMIN DU BOIS

La commune poursuit son engagement en faveur de l'amélioration du cadre de vie et de la qualité paysagère avec un projet d'effacement des réseaux aériens concernant la rue de la Prairie, la rue de la Boire et le chemin du Bois.

Dans ce secteur, le Syndicat Intercommunal d'Énergies de Maine et Loire (SIEML) doit procéder au renforcement du réseau ENEDIS du poste P0004 des Sablons. Cette opération implique l'enfouissement des lignes électriques situées sur les voies concernées. Les travaux relatifs au réseau ENEDIS, pour un montant de **136 455,77 € TTC**, seront intégralement financés par le SIEML.

En parallèle, l'effacement du réseau de télécommunication, non compris dans cette estimation, représente un coût à la charge de la commune. Celui-ci s'élève à :

- 38 916,61 € TTC pour l'enfouissement des réseaux télécom,
 - 7 200 € HT pour la création d'appuis communs avec le réseau électrique,
- soit une dépense totale de 39 630,51 € HT (soit 47 556,61 € TTC) pour la commune.

Afin de soutenir ce projet, le conseil municipal a obtenu une subvention de 50 % de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) des Pays de la Loire, attribuée le 17 novembre 2025. Une demande complémentaire de 30 % a également été déposée auprès de la Région des Pays de la Loire, au titre des aménagements urbains, et est actuellement en cours d'instruction.

Le conseil municipal engagera les travaux dès que l'objectif des 80 % de financement aura été atteint.



FINANCES COMMUNALES

VENTE DU PONTON FLOTTANT COMMUNAL

Le ponton flottant de la commune, datant de 1989, était devenu sans usage. Pour pouvoir continuer à l'utiliser, la commune aurait dû obtenir un nouveau titre de navigation, ce qui impliquait de faire réaliser une expertise par un expert fluvial et d'engager des travaux importants pour remettre l'installation aux normes. Face à ces contraintes techniques et financières, le conseil municipal a décidé de procéder à sa vente.

L'ensemble vendu comprend :

- le ponton flottant,
- l'escalier d'accès à la passerelle,
- les gardes-corps, câbles et taquets,
- 2 écoires,
- ainsi que 3 massifs en béton destinés à son ancrage.

Le tout a été cédé dans son état, sans contrôle technique, pour un montant de 15 000 €.

La vente a été réalisée le 20 juillet 2025 au bénéfice de la société « Les Toues Angevines » située à Angers.



APPROBATION

DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Le conseil municipal a procédé à l'examen et à l'approbation du compte administratif 2024. Les résultats font apparaître une situation financière maîtrisée.

En investissement : les résultats de l'exercice sont les suivants :

- Résultat reporté de l'année précédente : **5 177,15 €**
- Dépenses 2024 : **169 578,58 €**
- Recettes 2024 : **67 995,95 € +**
- Restes à réaliser 2024 : **22 117 €**

Le résultat de l'exercice 2024 en investissement s'élève à - 101 582,63 €, et à - 96 405,48 € en intégrant le résultat reporté.

En fonctionnement, les résultats de l'exercice sont les suivants :

- Résultat reporté de l'année précédente : **146 437,45 €**
- Dépenses 2024 : **112 961,44 €**
- Recettes 2024 : **133 429,20 €**

L'excédent dégagé sur l'exercice s'élève donc à 20 467,76 € et à 166 905,21 € en intégrant le résultat reporté.

Le résultat cumulé, fonctionnement et investissement, est donc de 70 499,73 €.

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2024

Report de l'excédent de fonctionnement sur le BP 2025	92 616.73 €
Besoin de financement (réserves d'investissement)	74 288.48 €
Report du déficit d'investissement	96 405.48 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2025

Le Conseil Municipal a décidé d'augmenter le taux de 2% pour 2025.

Taxes locales	Taux de référence 2024	Taux votés 2025
Taxe d'habitation TH (sur les résidences secondaires)	9.62 %	9.81 %
Taxe sur le foncier bâti	36.08 %	36.80 %
Taxe sur le foncier non bâti	30.92 %	31.54 %

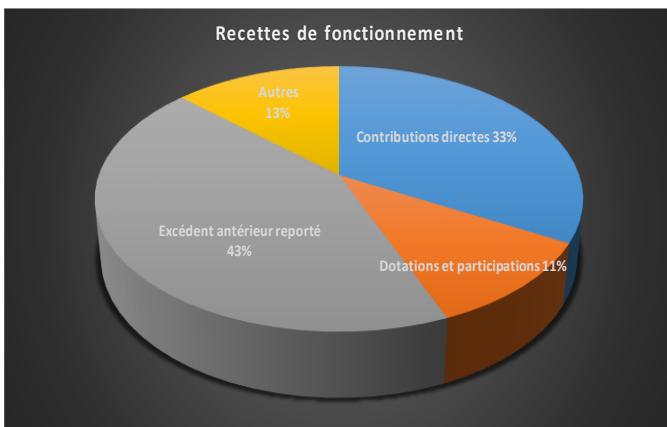
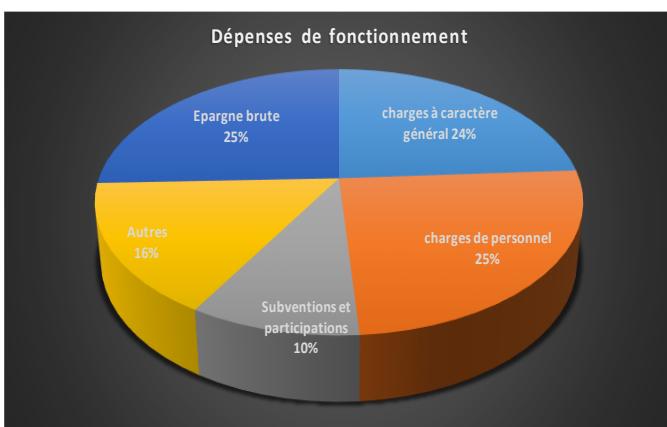
Depuis le décret n° 2023-822 du 25 août 2023, la commune de Béhuard est autorisée à majorer la part communale de la taxe sur les résidences secondaires. Ainsi, depuis 2024, la commune applique une majoration de 60 % sur cette taxe, avec effet à compter de 2025.

LE BUDGET PRIMITIF 2025

Selon les règles budgétaires, pour chaque section (fonctionnement et investissement), les montants en dépense et en recette sont identiques.

	Fonctionnement	Investissement	Total
Commune de Béhuard	215 614.96 €	236 308.88 €	451 923. 84 €

Les dépenses et recettes de fonctionnement :



La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

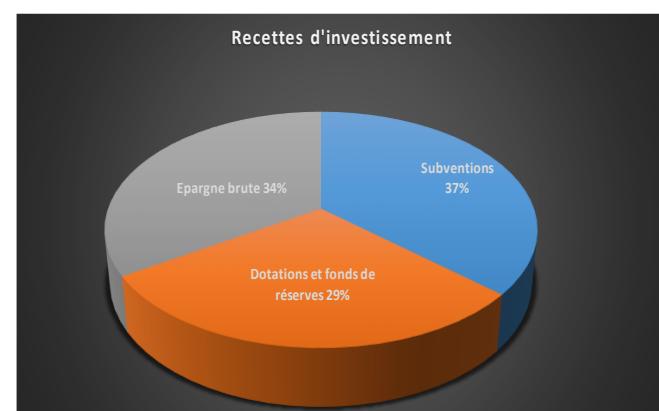
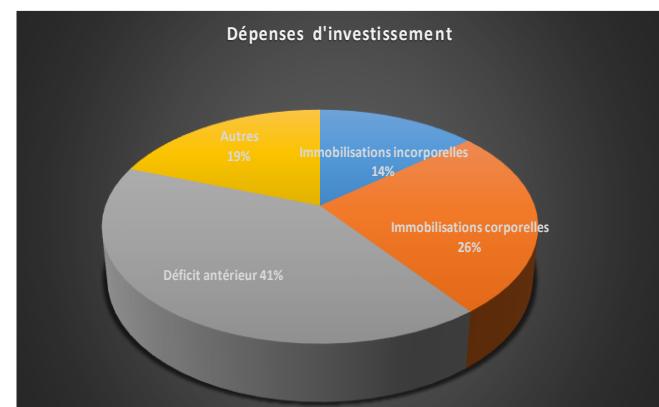
Les recettes de fonctionnement 2025 représentent : **215 614.96 €.**

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les rémunérations du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les rémunérations des agents correspondent à 33.73 % des dépenses réelles de fonctionnement (158 931.56 €).

Les dépenses de fonctionnement 2025 représentent : **215 614.96 €**

Les dépenses et recettes d'investissement :



Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition de matériels...

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la réfection du mur du cimetière...).

Les dépenses et recettes de l'investissement 2025 représentent : **236 308.88 €**

Etat de la dette :

La commune sera complètement désendettée au 1^{er} trimestre 2026

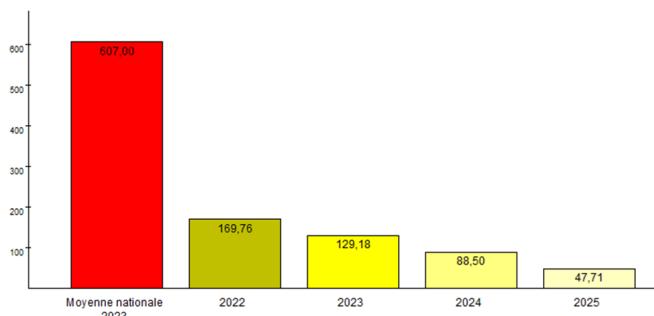
- Dette -

Tableau synthétique

Encours de la dette	
COMMUNE DE BEHUARD	5 868,79
Total	5 868,79

Capacité de désendettement (Encours de la dette / capacité d'autofinancement) tous budgets confondus : 0,05 an(s)

Encours de la dette en euros par habitant tous budgets confondus



PATRIMOINE

ASSOCIATION DES PETITES CITÉS DE CARACTÈRE



**RENCONTRES
NATIONALES DES
PETITES CITES DE
CARACTERE**

50 ans des Petites Cités de Caractère

L'année 2025 est une année anniversaire pour le ré-

seau : les 50 ans des Petites Cités de Caractère. Un demi-siècle d'engagement en faveur de la préservation et de la valorisation des territoires, un demi-siècle à faire vivre un patrimoine exceptionnel...

Pour l'occasion, l'association des PCC a organisé trois journées de rencontres nationales en Pays de la Loire dans le département du Maine et Loire pendant lesquelles, activités et visites ont été proposées.

Le 6 juillet dernier, environ 150 participants venus de toute la France, ont fait le déplacement jusqu'à Béhuard pour découvrir les aménagements urbains et paysagers mis en place depuis la labellisation en 2005.

Les élus de Béhuard, ont endossé le rôle de guides touristiques pour faire découvrir les charmes de Béhuard. Le circuit de découverte a permis de mettre en lumière l'évolution des aménagements et des projets environnementaux réalisés au fil des années, en s'inspirant du parcours de découverte, réalisé l'année dernière.



Après cette immersion dans l'histoire et les aménagements de Béhuard, les participants ont pris la direction de Savennières, pour une deuxième étape qui les a plongés dans les transformations récentes de cette commune voisine.

Les festivités ont continué le 7 juillet vers les communes de Monstsoreau et Fontevraud-l'Abbaye et se sont terminées le 8 juillet à Baugé-en-Anjou.

Ces trois journées ont été un véritable succès, offrant un bel espace d'échanges et de partage d'idées entre les acteurs locaux, les élus et les citoyens. Les participants ont pu apprécier la richesse des aménagements et l'engagement des communes de notre région pour préserver et valoriser leur patrimoine tout en répondant aux défis de demain, qu'ils soient environnementaux, sociaux ou économiques.

Cet événement a également renforcé les liens entre les différentes communes labellisées PCC, tout en mettant en avant le dynamisme et l'implication de Béhuard, Sa-

vennières, Montsoreau, Fontevraud et Baugé-en-Anjou dans la mise en œuvre de projets d'aménagement durable.

PERMANENCE DE L'ARCHITECTE CONSEIL DES PCC

L'Association des Petites Cités de Caractère (PCC) continue d'accompagner les communes du territoire dans leurs projets de valorisation et de préservation du patrimoine. Pour ce faire, elle met à disposition des collectivités un architecte du patrimoine, professionnel expérimenté qui intervient régulièrement pour conseiller et orienter les élus et les habitants dans leurs démarches liées à la conservation et la mise en valeur du patrimoine local.

Afin de faciliter l'accès à cette expertise, l'architecte du patrimoine, M. BAZIN, est disponible sur rendez-vous, le 2^{ème} mardi du mois, de 14 h à 17 h.

Les prochaines permanences pour l'année 2026 sont programmées aux dates suivantes :

13 janvier, 10 février, 10 mars, 12 mai, 7 juillet, et le 10 novembre

Ces permanences sont gratuites et ouvertes à tous les habitants souhaitant obtenir des conseils pratiques concernant le patrimoine de sa commune.

Si vous êtes intéressé(e)s, prenez rendez-vous, avec le secrétariat de mairie au 02 41 72 84 11 ou par mail : mairie.behuard@wanadoo.fr

INONDATION ET SENTIER DE BORD DE LOIRE

LA LOIRE S'EST INVITÉE À BÉHUARD EN JANVIER DERNIER : UNE INONDATION QUI RAPPELLE L'IMPORTANCE DU SENTIER EN BORD DE LOIRE

En janvier 2025, la Loire a fait une nouvelle démonstration de sa puissance, en envahissant une fois de plus la petite île de Béhuard. Cet épisode a rappelé à tous que la rivière peut, à l'occasion, recouvrir les rues de la commune, et que l'accès à l'île devient alors un véritable défi.

Les habitants, témoins d'un phénomène récurrent, ont vu leur village submergé par les eaux, rendant l'unique route d'accès impraticable. En cette période, le seul

moyen de rejoindre ou de quitter l'île était par le sentier en bord de Loire, un chemin crucial pour la vie quotidienne des Béhuardais. Ce sentier joue un rôle essentiel, surtout lorsque la route est coupée par les crues. Il constitue un véritable lien vital, reliant Béhuard au reste du territoire et permettant aux habitants de maintenir leurs déplacements en période de crue.



UNE RÉFLEXION EN COURS POUR SÉCURISER LES RIVES

Face à cette situation récurrente et à l'importance stratégique de ce sentier, une réflexion est actuellement en cours. Les services de l'État, notamment les Voies Navigables de France (VNF), le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) des Pays de la Loire, et le service GE-MAPI d'Angers Loire Métropole travaillent ensemble pour envisager des solutions visant à sécuriser et conforter les rives de la Loire. L'objectif est de préserver cet accès vital tout en respectant l'environnement naturel de l'île et de la rivière.

Cette réflexion sur la gestion des crues et la protection des accès à l'île de Béhuard est un enjeu crucial pour l'avenir de la commune. Il s'agit de concilier sécurité, préservation de l'environnement et amélioration de la qualité de vie des habitants. Le sentier, en tant qu'élément vital de la mobilité, devra être pris en compte dans les stratégies futures d'aménagement du territoire et de gestion des risques.

Nous vous tiendrons informés des avancées de ce projet et des actions concrètes qui en découleront.

RAPPEL COTES A CONNAITRE

A 4 m : la route RD 306 et la route allant du pont à la queue de l'île, sont inondées.

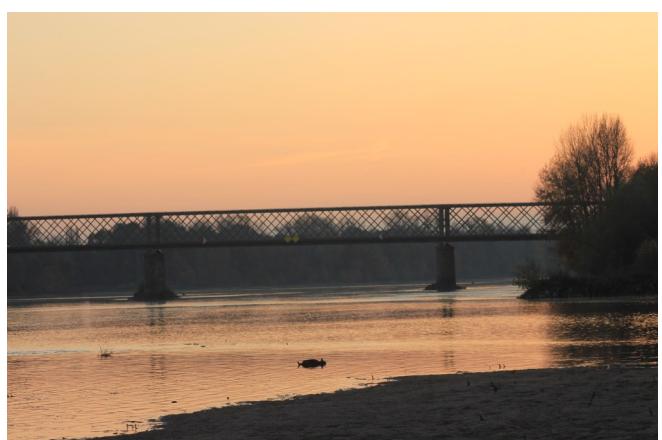
A 4 m 50 : la RD 106 (entre Savennières et Rochefort sur Loire) est inondée.

Informations sur : <https://www.vigicrues.gouv.fr/>

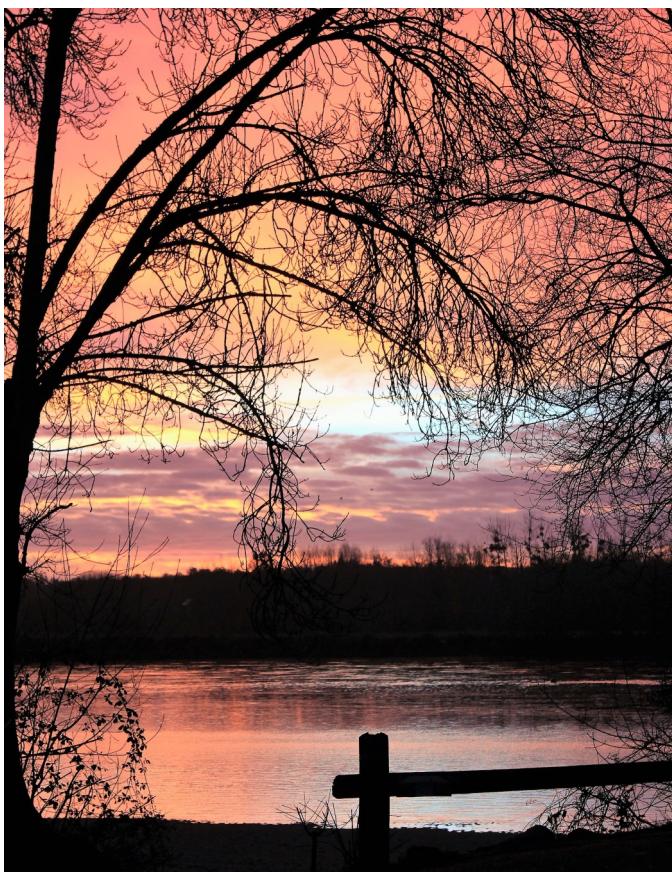
HOMMAGE À BERNARD LAMBERT

Le mois de juillet dernier, notre commune a perdu un homme passionné et dévoué, Bernard, ancien premier adjoint et conseiller municipal qui nous a quittés trop tôt.

Pour lui rendre hommage, nous avons décidé de consacrer cette double page à son amour incommensurable pour la photographie, une passion qui l'a accompagné tout au long de sa vie.



UN REGARD À TRAVERS SON OBJECTIF



HOMMAGE À BERNARD UN PILIER DE BÉHUARD

C'est avec une grande émotion que nous rendons hommage à Bernard, un homme qui a marqué à jamais la vie municipale de notre commune. Ancien premier adjoint, il nous a quittés en juillet dernier, laissant un vide immense dans nos cœurs et dans la mémoire collective de Béhuard.



Arrivé au conseil municipal en 2014, Bernard était alors encore directeur d'école, mais son sens du devoir et son attachement à l'intérêt général l'ont conduit à rejoindre notre équipe. Dès le début, il a su apporter une rigueur et un engagement sans faille dans l'exercice de ses fonctions. En tant que responsable du tourisme et de la culture, il a su mettre en valeur notre patrimoine naturel et culturel, contribuant à faire rayonner Béhuard bien au-delà de ses frontières.

Bernard était également un photographe passionné. Armé de son appareil photo, il arpentait l'île à la recherche de la lumière, des paysages changeants de la Loire, des moments fugitifs que seuls les vrais artistes savent capturer. Ses photos, souvent empreintes de poésie, ont fait de Béhuard un sujet d'exposition et d'admiration. Sa première exposition, lancée en 2014 dans la petite salle de la mairie, a permis de découvrir son talent, mais aussi

celui d'autres artistes locaux. C'est avec lui qu'ont commencé ces expositions culturelles devenues aujourd'hui un rendez-vous estival incontournable pour tous les Béhuardais et les visiteurs.

Son œuvre photographique, notamment l'exposition sur les inondations, visible à l'abri du pèlerin, témoigne de son regard sensible sur notre île. Ses livres photos, dédiés à notre patrimoine architectural et paysager, continueront de témoigner de l'amour qu'il portait à Béhuard.

Mais Bernard ne se limitait pas à sa passion pour la culture. Il avait à cœur de renforcer les liens sociaux dans notre village. C'est lui qui a initié la création de l'Union Sportive Béhuardaise (USB), une association sportive qui, avec ses activités de marche nordique et de Pilates, réunit aujourd'hui une soixantaine d'adhérents. Il a également lancé les Muses Iliennes, un événement artistique mêlant peinture et musique, qui a laissé une trace indélébile dans notre village.

Bernard n'a jamais cessé de s'investir dans la vie locale. Très impliqué dans la rédaction du journal municipal, il a su y apporter son talent d'écriture et son œil de photographe. Il a aussi contribué à des projets de valorisation de notre commune, comme la Charte du Visiteur, une initiative qui invite à la découverte respectueuse et paisible de notre île.

Son calme, sa discrétion et sa pédagogie, issues de son métier d'enseignant, ont fait de lui un allié précieux et un ami sur lequel nous pouvions toujours compter. Même dans la maladie, Bernard est resté fidèle à ses engagements, participant encore aux conseils municipaux jusqu'au mois de mai dernier, preuve de son attachement indéfectible à Béhuard.

Aujourd'hui, nous voulons lui dire merci.

Merci Bernard pour ton engagement, ta sensibilité, ton regard unique sur notre village.

Merci pour ton dévouement et ta fidélité tout au long de ces années.

Nos pensées accompagnent sa famille, ses enfants, ses petits-enfants, et tous ses proches.

Bernard, tu nous manques, mais ton empreinte, elle, reste à jamais gravée dans l'histoire de Béhuard.

CULTURE

LA CULTURE S'ÉPANOUILT À BÉHARD GRÂCE À L'ENGAGEMENT DE BERNARD

Depuis 2014, la culture a pris une nouvelle dimension à Béhard, portée par l'initiative et la passion de Bernard. D'abord dans la salle de la mairie, puis, depuis quelques années, à l'Abri du Pèlerin, de nombreux artistes trouvent chaque saison un espace pour présenter leur travail.

D'avril à fin septembre, ces lieux deviennent de véritables vitrines de la création locale. Cette année, 21 artistes ont ainsi suivi le chemin ouvert par Bernard pour exposer leurs œuvres au cœur du village. Les deux salles offrent des atmosphères complémentaires afin que chacun y trouve son inspiration.



Exposition de Luc Lunel à l'Abri du Pèlerin



Exposition de Laurence Juguet à la mairie de Béhard

Ces expositions sont désormais pleinement intégrées à la vie communale de la petite cité. Elles rythment la saison touristique, accompagnent les visiteurs dans leur découverte de Béhard et contribuent à mettre en valeur la richesse artistique du territoire.

ENTRE CONCERT ET DOCUMENTAIRE

L'association **Beluga** n'est pas en reste cette année et a enrichi la programmation culturelle de Béhard avec plusieurs animations très appréciées.

Deux concerts sont venus clôturer la saison estivale avec « Allez les filles » et Kolina, le 30 août dernier.

En cette fin d'année, place au cinéma documentaire. La réalisatrice Valérie Billaudeau est venue présenter son film « *Les Transitions au long cours* » chez Gérard et Catherine Bossé, aux Tonnelles.



Ce documentaire propose d'aller à la rencontre de citoyens, d'élus, d'entrepreneurs et de militants qui se sont engagés dans des démarches de transitions écologiques et sociétales. Les différents témoignages interrogent les réflexions et les actions ancrées en Pays de la Loire, avec leurs moteurs et leurs inquiétudes : Comment garder le cap entre urgence d'agir et temps long des projets ? Comment appréhender les micros avancées : petites ou grandes victoires vers les transitions ? Car les espoirs sont aussi au rendez-vous...

Grâce à l'engagement de Beluga, la vie culturelle béhardaise continue de se diversifier, offrant aux habitants des rendez-vous riches et variés.

TOURISME

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

Pour la deuxième année consécutive Nina Baudinnière a tenu le bureau d'information touristique de Béhuard.



La fréquentation du Bureau d'Information Touristique enregistre cette année une légère diminution. Au total, 2 677 visiteurs ont franchi ses portes, contre 3 447 l'an dernier. Cette évolution s'inscrit dans une tendance similaire observée sur l'ensemble des BIT de l'agglomération angevine.

Il convient toutefois de nuancer ces chiffres : la fermeture plus tôt en soirée du BIT a nécessairement impacté le nombre total d'entrées. Malgré cette baisse, l'activité touristique reste soutenue et la qualité de l'accueil demeure un atout essentiel pour les visiteurs.

Il est à noter que la fréquentation des cyclistes est de plus en plus importante sur notre territoire. Chaque année, davantage de visiteurs choisissent le vélo pour découvrir Béhuard et ses environs. À cet égard, la Loire à Vélo demeure l'une des destinations favorites des touristes, attirés par la beauté des paysages et la qualité des itinéraires proposés.

ENVIRONNEMENT

AMÉNAGEMENT DE HAIES SÈCHES, OU « HAIES DE BENJES » : UNE NOUVELLE DÉMARCHE ÉCOLOGIQUE À BÉHUARD

Dans le cadre de sa politique de gestion des déchets verts, la commune de Béhuard poursuit son engagement en faveur de pratiques respectueuses de l'environnement. Après l'installation d'un composteur sur le

site du cimetière, une nouvelle initiative voit le jour : la mise en place de haies sèches, également appelées «haies de Benjes ».

Ce dispositif s'inscrit pleinement dans les recommandations du label Villes et Villages Fleuris, notamment en matière de valorisation des ressources naturelles.

Les déchets verts représentent une part importante de la gestion des espaces verts communaux. Parmi eux, les déchets ligneux (branches, tailles, résidus d'élagage) posent un problème spécifique. Riches en carbone, ils se décomposent très lentement, contrairement aux déchets herbacés qui se compostent plus rapidement. Leur stockage demande donc de la place... et celle-ci vient souvent à manquer.

Face à ces contraintes, les solutions classiques, broyage, brûlage ou dépôt en déchetterie, présentent leurs limites :

- le broyage ne résout qu'en partie le problème du stockage,
- il reste coûteux (matériel, carburant, manutention),
- les broyats peuvent provoquer une faim d'azote dans les massifs, et ils favorisent parfois la prolifération de plantes indésirables comme le liseron ou le chardon.

Dès lors, comment transformer ces résidus encombrants en atouts pour le paysage communal ?

Une alternative simple et efficace consiste à réemployer ces résidus sous forme de haies sèches. Cette technique, utilisée au Moyen Âge puis remise au goût du jour dans les années 1980 par l'écologue allemand Hermann Benjes, consiste à entasser et tresser des branches, feuilles ou racines entre des piquets. La haie ainsi constituée peut adopter toutes les formes, au gré des besoins du site.

Plus qu'un simple dispositif de stockage, la haie sèche devient un véritable élément paysager et écologique.



« Afin de préserver les haies sèches et le travail réalisé par la commune, merci de ne pas y déposer de végétaux. »

Quelle est l' utilité d'une haie sèche, quels sont ses avantages ?

La haie sèche présente plusieurs avantages significatifs :

- le désencombrement des espaces de stockage des "déchets-ressources" verts,
- la réutilisation des résidus comme « ressources », réutilisés pour valoriser les espaces paysagers par la constitution de haies sèches,
- favoriser la biodiversité et « sensibiliser » les habitants ou les personnes de passage à la préservation de l'environnement naturel,
- sa facilité de mise en œuvre, *in situ*, les économies de temps et d'argent,
- le renouvellement naturel des espèces ligneuses grâce à la constitution de ces haies.

La commune a installé plusieurs haies sèches à différents endroits, afin de tester leur intégration paysagère et leur impact sur la biodiversité.



Avec ce projet de haies sèches, Béhuard affirme sa volonté de transformer une contrainte en opportunité écologique. À travers ces installations simples, économiques et riches en biodiversité, la commune poursuit son engagement pour un environnement préservé et harmonieux.

INSTALLATION DE TRAVERSES PAYSAGÈRES SUR LES PARKING DE BÉHUARD

Dans le cadre de sa politique de gestion durable des espaces publics, la commune de Béhuard poursuit son effort d'embellissement et de renaturation des zones de stationnement. Après plusieurs chantiers d'aménagement paysager réalisés dans le centre bourg, la municipalité a installé des traverses paysagères sur le parking des Droits de l'Homme ainsi que celui de la place de l'Eglise. Ces aménagements ont pour objectifs de protéger et valoriser le patrimoine, notamment le mur en pierre, tout en préservant la végétation en pied de mur.

DES PLANTS “MADE IN BÉHUARD” POUR EMBELLIR LA COMMUNE

Dans un souci d'autonomie, d'économie et de qualité environnementale, Béhuard poursuit sa dynamique de gestion raisonnée des espaces verts. Cette année, une nouvelle initiative a été engagée par David Rouiller, agent technique communal : la production en interne de plants horticoles et de jeunes végétaux. Pour cela, il utilise des graines, des boutures ou encore des jeunes plants récupérés lors des opérations de taille et d'entretien.

Cette approche offre plusieurs avantages :

- elle valorise le savoir-faire interne,
- elle limite le recours aux fournisseurs extérieurs et permet ainsi de réaliser des économies pour la commune,
- elle encourage des pratiques respectueuses du développement durable et favorise une meilleure adaptation des végétaux au milieu naturel.

Grâce à cette démarche, Béhuard renforce progressivement une gestion plus autonome, écologique et cohérente avec l'identité de l'île.

INSTALLATION D'UNE BORNE DE BODÉCHETS À BÉHUARD

En juin 2025, Angers Loire Métropole a installé une borne de collecte des biodéchets, près des points d'apports volontaires, sur le parking paysager.

A la différence des composteurs, la borne de collecte accepte l'ensemble de déchets alimentaires, y compris les restes de viandes, arêtes de poisson, coquillages... A l'inverse les végétaux (tonte de pelouse, taille de haies) ne sont pas admis.

Cette initiative devrait permettre de diminuer les déchets alimentaires et de valoriser vos déchets.

N'hésitez pas à l'utiliser !

COMPOSTEUR À DISPOSITION DES HABITANTS

Angers Loire Métropole met à disposition gratuitement des composteurs individuels.

Chacun peut ainsi valoriser ses déchets organiques (épluchures, marc de café, restes de jardin...) et contribuer à la réduction des ordures ménagères tout en produisant un compost naturel, utile pour les jardins et espaces verts.

Si vous êtes intéressés : contacter ALM, service des déchets au 02 41 05 54 00.

LA VIE ASSOCIATIVE

RUN'IN SAVENNIÈRES

REMISE OFFICIELLE DU DON DES 6 HEURES DE BÉHUARD

A l'issue des 6 heures de Béhuard (17/05/2025), l'association Run'in Savennières, a eu l'honneur de remettre officiellement le chèque de 1 800 € à Dons et Mécénat du CHU d'Angers au profit du centre de réadaptation "Terre et Maine", en présence du Dr Guillaume Duval et du Dr Romain Rivière.



Ce don, fruit de votre mobilisation et de votre générosité, contribuera à l'achat de matériel de rééducation pour améliorer la prise en charge des patients en soins médicaux et de réadaptation.

La remise s'est déroulée dans les locaux flambant neufs de Terre et Maine, un lieu dédié à la reconstruction, au soin et à l'accompagnement des patients vers l'autonomie. Un symbole fort pour cette belle action solidaire.

Merci à AXA atout cœur pour leur généreux dons de 500 € lors des 6 h de Béhuard.

Merci à Charlotte Huet en charge de Dons et mécénat. Encore merci à tous les coureurs, bénévoles et partenaires qui rendent tout cela possible.
Ensemble, on va toujours plus loin !

A noter dans vos agendas : La 2^{ème} édition des 6 heures de Béhuard se déroulera le 30 mai 2026

COLLECTIF ET CAETERA

La boutique BEHU'ART , qui réunit des artisans créateurs engagés dans une démarche éco-responsable, fermera ses portes le 21 décembre prochain pour une pause hivernale. Elle accompagnera l'arrivée du Printemps en vous accueillant de nouveau le 4 avril 2026 pour vous offrir de nouvelles créations et déployer de nouveaux projets.



L'Association qui gère la boutique souhaite de Joyeuses fêtes de fin d'année aux Behuardaises et aux Béhuardais, aux fidèles clients et aux curieux, qui ont découvert la boutique cette année et vous donne RDV l'an prochain !

CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL L'ATELIER

FAMILLES

Le Centre Social de St Georges propose pour les familles des ateliers Parents-enfants et des temps privilégiés entre parents toute l'année.

Nos rendez-vous parents solos 49 : Le 2^{ème} samedi du mois de 10 h à 12 h à L'Atelier (gratuit).

Groupe de parents veufs précoces : Gratuit

Une fois tous les 2 mois à L'Atelier de 10 h à 12 h

JEUNESSE

Le saviez-vous ? Le Centre Social L'Atelier propose un secteur jeunesse ouvert à tous !

Présents sur plusieurs communes, les animateurs et animatrices du Centre Social L'Atelier organisent tout au long de l'année des activités variées pour les jeunes du territoire : sport, loisirs, culture, séjours, projets collectifs... Pendant les vacances comme durant l'année scolaire, chacun peut y trouver son bonheur !

Pour les habitants de Béhuard, l'espace jeunesse le plus proche se situe à Savennières.

Installé au rez-de-chaussée de la grande salle du parc du Fresne, cet espace accueille les jeunes de 10 à 17 ans dans un lieu convivial, animé et encadré par Donatien.

Il est ouvert chaque vendredi, de 19 h à 22 h (hors vacances scolaires).

Pour en savoir plus : Centre Social l'Atelier : 02 41 39 17 11 — Donatien : 06 79 02 88 65

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Avancer en âge et penser son habitat de demain

Après le succès du premier groupe l'an passé, en partenariat avec Habit'âge, nous vous proposons une nouvelle session de ses ateliers « Avancer en âge et penser son habitat », dès le mercredi 21 janvier 2026.

Inscription et renseignements : 07 80 85 62 19

FRANCE SERVICES

La France Services de St Georges sur Loire est un lieu d'accueil, d'écoute et d'aide dans les démarches administratives quotidiennes ; un lieu de proximité accessible à tous et gratuit. Cela permet à chacun d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des conseillères formées et disponibles, pour vous accompagner lors de vos démarches administratives, auprès de différents partenaires nationaux comme France Travail, la CAF, la CPAM, la CARSAT, France Titres, MSA, Ministères de l'Intérieur et de la Justice, les Finances Publiques...

Pour tout renseignement : 02 41 39 17 11, ou ac-cueilfranceservices@csi-latelier.fr

UNION SPORTIVE BÉHUARDAISE - USB

Donner, Recevoir, Partager : ces vertus fondamentales de sportif (ive) sont de toutes les

modes, les époques. Elles sont le sport ! Aimé Jacquet

Une belle maxime, qui invite à nous retourner sur cette année 2024/2025 presque achevée.

Gym Pilates : (le mercredi)

Trois créneaux horaires sont toujours proposés : 10 h 30 (en salle de mairie) 18 h et 19 h (à la maison diocésaine) pour des groupes qui affichent complets. Des adhérents très satisfaits quant à la qualité des cours d'Yvan Lambert, toujours très à l'écoute de chacun.

Marche nordique : (de 9 h 15 à 11 h le mardi.)

Une rentrée estivale qui a réuni de nombreux adhérents, visiblement heureux de se retrouver, pour une « mise en jambes » autour de Béhuard, comme de tradition !

Pour cette discipline, l'effectif est de 30 adhérents, un nombre que nous ne souhaitons pas dépasser, afin de garder cet esprit de proximité.



Dans les deux disciplines, l'ambiance est excellente, souvent teintée de gaîté et d'humour, avec des adhérents de plus en plus réguliers.

MERCI à la mairie et à la maison diocésaine qui continuent de nous accueillir dans leurs locaux chauffés, pour le bien-être de tous et à notre Coach Yvan L., toujours très professionnel et d'une extrême gentillesse, qui a, cette année encore ouvert de nouveaux chemins.

Une année toute particulière également puisque le 5 septembre dernier, nous avons fêté les 10 ans de l'USB. L'association a été créée en 2015 par Bernard Lambert, (décédé le 9 juillet dernier, des suites de sa maladie) qui a eu cette merveilleuse idée, alliant sport et convivialité, à l'image d'un homme généreux et créatif. Ce fut une soirée simple et belle, orchestrée de main de maître par les membres de l'association, avec apéritif et repas (fouées) offerts par l'USB.

M. Bruno Richou, maire, a pris la parole, soulignant le travail de l'ensemble des bénévoles qui ont contribué au bon fonctionnement de l'association et à sa pérennité.

En cette fin d'année, nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos familles de Bonnes Fêtes, Paisibles et joyeuses. Et gardons en tête, le slogan :
« l'USB, c'est la clef de la forme ! »

Marie Bonsirven
Secrétaire USB

SYNDICAT D'INITIATIVE DE BÉHUARD - SIB

Une année 2024/2025, qui a pu maintenir ses objectifs, malgré le manque récurrent de bénévoles.

Pas de changement dans le bureau, chacun conservant son poste pour l'instant, autour des trois co-présidents : Nathalie Pellier, Vincent Couroussé et Dominique Garreau.

Rétrospective des animations de 2025 :

Belote : (15/03/25)

De bons retours encore et toujours pour une animation agréable qui permet d'allier le plaisir du jeu, la convivialité et souvent des retrouvailles. Une petite trentaine d'équipes se sont affrontées, avec des pauses agrémentées de boissons diverses et de bonnes crêpes. L'après-midi fut très appréciée et le public au rendez-vous.

Fête des voisins : (13/06/25)

Une soirée bien sympathique qui a réuni entre 30 à 40 personnes, toujours ravies de se retrouver pour un moment convivial où échanges et partages vont de soi, chacun ayant à cœur de proposer qui, son pâté maison, une belle salade composée ou sa spécialité de tourte. L'apéritif a été offert par le SIB.

Vide grenier : (31/08/25)

Une troisième édition réussie avec une trentaine d'exposants, dans une ambiance champêtre, à l'image de Béhuard. Un public présent, en défilé, tout au long de la journée. A priori, vendeur et acheteur, chacun y a trouvé son compte. Le vide grenier sera reconduit (30/08/26) le dernier dimanche du mois d'août, comme de coutume.

Trail : « Entre Loire et Vignes » (12/10/25)

Une manifestation toujours très bien orchestrée, qui rencontre un franc succès à chaque édition.

A la base, un partenariat de 3 associations : le CAS (Comité d'Animation Saponarien), le CAS-Posso (la Possonnière) et le SIB (Béhuard.) En 2026, une 4^{ème} association «Run'in Savennières» les rejoindra.

La course ? 3 parcours : 10,5 km, 16 km et 28 km pour 999 coureurs/inscrits. Une réussite à laquelle il faut associer et remercier une centaine de bénévoles et une équipe de secouristes très présents, sans oublier cette année, la géniale fanfare très appréciée par des coureurs sympathiques et reconnaissants de cette superbe organisation !



Et bon à savoir : l'an prochain, le Trail fêtera ses 10 ans !

Mot des co-présidents :

« Merci aux membres du Conseil d'Administration et aux bénévoles, grâce à qui les objectifs de 2025 ont pu être maintenus. Cependant, au cœur de ces manifestations organisées, nous déplorons un manque d'engouement et donc d'engagement, dont dépend pourtant l'Avenir de l'association. Au regard de ce constat, le SIB a décidé de bâtir des événements demandant moins de forces vives. A moins que 2026 nous prouve le contraire ! »
D'avance MERCI.

Pour le Syndicat d'Initiative
Marie Bonsirven (secrétaire)

INFORMATIONS PRATIQUES

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

POUR VOTER, IL FAUT ÊTRE INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous venez d'avoir 18 ans et vous avez effectué votre recensement citoyen à 16 ans ?

Vous êtes inscrit d'office sur les listes électorales. Vous n'avez aucune démarche à effectuer.
Désormais, si vous avez 18 ans entre les deux tours, vous pouvez voter au second tour.

Vous n'avez jamais été inscrit sur les listes électorales ?

Vous devez vous faire une démarche d'inscription sur les listes électorales de votre commune de domicile.

Vous avez déménagé dans une nouvelle commune ou au sein de la même commune ?

Vous devez faire une démarche d'inscription sur les listes électorales de votre commune de domicile.

IMPORTANT : Si vous souhaitez voter aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026, mais que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026.

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

Pour faire la démarche en ligne ou dans votre mairie (se munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'un titre d'identité en cours de validité).

NOUVEAUTÉ : Réforme des modalités de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants :

- Fin du panachage.
- Scrutin de liste avec parité femmes-hommes (6 femmes et 5 hommes ou 5 femmes et 6 hommes).
 - ⇒ 2 adjoints (1 femme et 1 homme).
- 11 élus pour les communes de 100 à 499 habitants (9 minimum et 13 maximum).
- Mode de scrutin : mêmes règles que pour les communes de 1 000 habitants et plus :
 - ⇒ Au 1^{er} tour de scrutin : majorité absolue des suffrages exprimés.

ETAT-CIVIL

Ils nous ont quittés :

Bernard LAMBERT, le 9 juillet 2025
Stéphane TANGUY, le 28 octobre 2025

Félicitations à :

Cécile ABLINE et Dominique GARREAU, le 13 septembre 2025

CÉLÉBRATIONS DE NOËL

Le 24 décembre 2025

Messe du soir de Noël à 21 h à Rochefort-sur-Loire
Messe de la nuit de Noël à Béhuard à 23 h 30

Le 25 décembre 2025

Offices à 8 h 30 à la chapelle de Béhuard et à 10 h 30

PETITE CITÉ D'ANJOU EN LUMIÈRE



Noël avant l'heure : le vendredi 13 décembre 2025, la petite cité de Béhuard a brillé de mille feux !

Au programme : un marché de Noël réunissant 14 artisans locaux, suivi de l'illumination à la bougie du cœur du village et d'une déambulation musicale des échassiers lumineux. Un véritable instant hors du temps, baigné d'une atmosphère féérique. La magie de Noël a pleinement opéré cette année : les visiteurs, venus en très grand nombre, ont largement dépassé la capacité des parkings. Vin chaud, crêpes, tartiflette, pâtes et soupe ont permis à chacun de prolonger la soirée et de savourer pleinement ce paysage enchanteur.

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

JOURS	HEURES
Mardi après-midi	De 15 h 00 à 18 h 30
Jeudi matin	De 9 h 30 à 12 h 00

Le Secrétariat de mairie sera fermé du lundi 29 décembre 2025 au vendredi 2 janvier 2026 inclus.



« La clématite sauvage, en se fanant, révèle une autre forme de vie. »

Journal Municipal - Mairie - 9 rue du Chevalier Buhard 49170 BEHUARD

tél : 02.41.72.84.11 - mail : mairie.behuard@wanadoo.fr - site : mairie-behuard.fr

Comité de rédaction et de relecture : Patricia GARREAU, Bruno RICHOU, Véronique VIOLLIN FORESTIER
et Catherine JANET

Maquette et réalisation : Catherine JANET

Crédits photos : Bernard LAMBERT - Membres des associations

Remerciements à tous les auteurs d'articles et photographes de ce numéro